

## EDITO



En cette période pré-électorale, la communication du maire est encadrée. Aussi, je me limiterai à reprendre quelques extraits de mon discours des vœux où, pour entrer dans le vif du sujet, je disais que la sauce "hollandaise" à la française ne prend pas sur trois réformes !

Premièrement, **la question des rythmes scolaires** où l'on exige des communes une prise en charge quotidienne des enfants sur le temps libéré par l'enseignement. Tout en rappelant que la motivation essentielle de cette réforme demeure l'intérêt des enfants, il est évident d'affirmer qu'ils sont plus attentifs le matin.

Mais la réalité des contraintes, non intégralement financées par l'état, et la difficulté d'organisation des temps libérés ont amené le conseil municipal, comme tous les élus du secteur, à différé ce projet sur la rentrée 2014.

En totale concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, qui m'ont soumis leurs premières propositions, le choix des horaires ne devrait pas poser de difficultés majeures, ni les cours du mercredi matin. Par contre, la prise en charge des 45 minutes libérées par jour sera plus délicate à trancher même si nous adapterons les horaires d'ouverture du périscolaire. Voilà une belle réforme qui n'est pas à l'abri d'une réforme avant sa généralisation.

Deuxième carton jaune en direction de **ce redécoupage des cantons** avec un projet de rattachement au bourg centre d'Ingwiller. Que celui d'entre vous qui comprend cette logique du coup de ciseaux administratif me l'explique...

Quelles sont les projets que nous partageons avec une ville située à une heure de route ? Où est la cohérence avec ce territoire qui ne fait plus partie de notre Alsace-Bossue ? Que va devenir notre actuel chef lieu de canton ? Mais les trop lourds silences de nos élus risquent de conforter le préfet dans ses aberrants choix !

Troisième divergence majeure qui vaut bien un carton rouge, **la réforme du mode de scrutin municipal**, dont le premier tour aura lieu le dimanche 23 mars 2014.

Les résidents de la route de Kalhausen portent notre nombre d'habitant à plus de mille. Nous sommes donc concernés par le nouveau mode de scrutin, qui impose la parité et ne permet plus aucune rature sur le bulletin de vote. En étant contraint de voter une liste entière, vous perdez une certaine marge de liberté.

Le nombre de siège est attribué à la proportionnelle à la plus forte moyenne. C'est tellement simple à déchiffrer que la préfecture nous annonce la livraison d'un logiciel pour calculer le nombre d'élus par liste. Vous pouvez retenir que la liste ayant obtenu la moitié des suffrages bénéficie de huit élus. Les sept postes restant seront répartis selon le taux obtenu par chaque liste, soit encore trois à quatre pour l'équipe arrivée en tête, qui aura ainsi un minimum de 11 élus sur 15. Elle disposera donc d'une confortable majorité pour gérer les affaires communales.

A travers ces trois exemples de politique nationale, nous mesurons l'impact concret des réformes sur la vie quotidienne d'une municipalité.

Simon SCHMIDT  
Maire de Oermingen



*Le maire,*

*Les adjoints,*

*Les membres du conseil  
municipal,*

*Le personnel communal,*

*Vous souhaitent une excellente  
année 2014...*

# ETAT-CIVIL

4<sup>ème</sup> trimestre 2013

## Naissances :

**LUDMANN Arthur,**

Né le 17 octobre 2013 à Sarreguemines,

Fils de LUDMANN Jean-Michel et de LUTZ Christelle,  
demeurant 6, rue des Alliés.

**DIMNETH Olivia,**

Née le 27 octobre 2013 à Saverne,

Fille de DIMNETH Arnaud, demeurant 38, rue des Lilas.

**BORNER Thomas,**

Né le 12 novembre 2013 à Sarreguemines,

Fils de BORNER Manuel et de FELT Emilie, demeurant 23,  
rue des Dahlias.



## Décès :

**Mme Vve RONDIO née MULLER Anne,**

86 ans,

Décédée le 19 décembre 2013 à Saverne,

Ayant demeuré 16, rue des Romains.



## RETROSPECTIVES DE L'ANNEE 2013

Durant l'année 2013, la mairie d'Oermingen a enregistré dans les registres de l'état-civil :

✓ Naissances : 9

✓ Mariages : 4

✓ Décès : 10

## LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES...

Mme GAPP née KIEFER  
Anne  
95 ans,  
le 15 octobre 2013



## MOUVEMENTS DE LA POPULATION

### Ont quitté la commune :

Melle LAOUAR Johanna	Pour Saverne
Melle HOFFMANN Julie	Pour Rohrbach-les-Bitche
Famille GUILLAUME Denis	Pour Schweyen

### Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune :

M. GEROLT Philippe	17, rue des Romains
M. ENVAIN Frédéric et Mme VILMAIN Léa	7, rue de la Mairie
Famille LEFRANC Laurent	Cité C 2, Route de Dehlingen

**AMICALE SAPEURS-POMPIERS**  
OERMINGEN  
HERBITZHEIM

**Joyeux Noël**

*Tous les membres de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Oermingen-Herbitzheim vous remercie pour tout le soutien que vous nous apportez à travers nos diverses manifestations : soirée pizza-flamm ; marche populaire et lors de la vente de nos calendriers durant cette année 2013.*

*Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et une nouvelle année remplie de bonnes surprises.*

**Meilleurs Voeux**

# Anniversaires



M. GAPP Edmond, 85 ans

JANVIER 2014	
96 ans	Mme Frat née Bellott Armande le 25.01.1918
90 ans	Mme Bauer née Lerbscher Joséphine le 25.01.1924
85 ans	M. Gapp Edmond né le 06.01.1929
82 ans	Mme Altmeyer née Schmitt Mathilde le 10.01.1932
82 ans	M. Guerrero Jean né le 12.01.1932
81 ans	M. Meyer Raymond né le 05.01.1933
79 ans	Mme Schmitt née Jung Alice le 05.01.1935
78 ans	M. Kappes Norbert né le 21.01.1936
76 ans	M. Trimborn Marcel né le 14.01.1938
75 ans	Mme Schmitt née Borner Solange le 12.01.1939
74 ans	Mme Bachmann née Becker Céline le 08.01.1940
72 ans	Mme Kiefer née Murer Hermine le 08.01.1942
72 ans	M. Breuer Fritz né le 19.01.1942
71 ans	M. Lehnert Gilbert né le 17.01.1943

FEVRIER 2014	
87 ans	Mme Stutzmann née Bach Emilie le 09.02.1927
83 ans	M. Helmstetter Erwin né le 01.02.1931
83 ans	M. Schmitt Emile né le 03.02.1931
82 ans	M. Nehlig Henri né le 03.02.1932
82 ans	Mme Nehlig née Dahlet Denise le 15.02.1932
81 ans	Mme Guerrero née Mira Yvonne le 08.02.1933
81 ans	Mme Debes née Jung Marie le 23.02.1933
80 ans	M. Dahlet Emile né le 15.02.1934
80 ans	Mme Kappes née Bauer Mathilde le 20.02.1934
79 ans	Mme Weber née Loudig Marie-Antoinette le 24.02.1935
78 ans	Mme Semler née Dorckel Nicole le 12.02.1936
77 ans	Mme Guerlach née Dorckel Georgette le 04.02.1937
76 ans	M. Kolb Robert né le 22.02.1938
75 ans	Mme Forthoffer née Debes Marie le 03.02.1939
73 ans	Mme Bauer née Lehnert Lucie le 13.02.1941
72 ans	Mme Schnepf née Ehrhardt Jeanne le 03.02.1942
71 ans	Mme Reeb née Zint Agnès le 06.02.1943



M. DAHLET Emile, 80 ans



Mme KAPPES Mathilde, 80 ans



MARS 2014	
93 ans	Mme Lang née Kiefer Lucie le 10.03.1921
86ans	Mme Dintinger née Semler Albertine le 21.03.1928
82 ans	Mme Ehrhardt née Martzloff Lydia le 28.03.1932
81 ans	M. Weber Pierre né le 03.03.1933
78 ans	Mme Geisler née Kappes Hedwige le 04.03.1936
78 ans	M. Jung Martial né le 14.03.1936
78 ans	Mme Muller née Bour Eugénie le 28.03.1936
76 ans	M. Lehnert Gérard né le 18.03.1938
71 ans	M. Hoffmann Jean-Pierre né le 19.03.1943
71 ans	Mme Bloesing née Bour Isabelle le 21.03.1943
70 ans	M. Nehlig Gilbert né le 20.03.1944

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 5 NOVEMBRE 2013**

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène - DEBES Martial, Adjoint ;  
Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - ZENSES Christa - MM. DAHLET Gilbert -  
FREYMANN Jean-Marie - KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul - LAMBERT Lucien -  
SCHMITT Fabien.

Absent excusé : M. NEHLIG Christian.

**1. Avis sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique**

Monsieur le maire commente le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), qui constituera à terme un cadre de travail pour la préservation de la biodiversité et des continuités écologiques.

Ces orientations seront reprises dans les différents documents d'urbanisme (SCOT, PLU et POS). L'avis des collectivités territoriales est requis avant enquête publique.

Attendu que le ban communal d'Oermingen n'est pas directement impacté par une zone de biodiversité ciblée par le SRCE, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de prendre acte dudit projet de SRCE.

**2. Travaux sur une station de relevage**

Monsieur le maire expose la nature des travaux de remplacement du ballon tampon de la station de relevage alimentant le complexe sportif du Hohberg.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le devis de l'entreprise SYL'SERVICES d'Oermingen pour un montant HT de 1.362,50 €.

Il comprend la fourniture et la pose d'un nouveau réservoir d'eau pour la station de relevage de la rue du muguet.

**3. Aide à la valorisation du patrimoine bâti**

Le conseil municipal décide de verser à M. LANG Lucien une aide financière de 369,57 € pour les travaux de rénovation de la toiture de la maison sis 19, rue de Sarre-Union.



**4. Subvention pour animation musicale**

Monsieur le maire précise que l'Entente musicale de Keskastel a animé l'inauguration du parking de la gare organisée par la commune en date du 21 septembre 2013.

Le conseil municipal décide de leur verser une somme de 250,- €.



## 5. Fixation des tarifs 2014 de la salle polyvalente

Sur proposition du maire et après en avoir débattu,

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs 2014 du centre socioculturel selon le tableau ci-après :

	2013	2014
<b>TARIFS DE LA GRANDE SALLE</b>		
<b>Fête des membres d'associations locales - Forfait - :</b>	75,00 €	75,00 €
<b>Manifestation des associations avec entrées ou réservations payantes :</b>	75,00 €	75,00 €
- Forfait + % sur le prix d'achat des boissons vendues (obligation de présenter la facture du fournisseur)	+ 10 %	+ 10 %
<b>Fête de famille privée (banquet) d'Oermingen :</b>		
- Le week-end :	225,00 €	225,00 €
- Pour la location d'une journée uniquement :	150,00 €	150,00 €
- Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	75,00 €	75,00 €
<b>Fête de famille ou association, extérieure au village :</b>		
- Le week-end :	270,00 €	270,00 €
- Une journée :	180,00 €	180,00 €
<b>Activité commerciale ou Assemblée Générale :</b>		
- Sans cuisine	150,00 €	150,00 €
- Avec cuisine	200,00 €	200,00 €
<b>TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL</b>		
<b>Utilisation associative, publique ou privée :</b>		
- Le week-end - sans cuisine :	120,00 €	120,00 €
- Le week-end - avec cuisine :	180,00 €	180,00 €
- Une journée - sans cuisine :		70,00 €
- Une journée - avec cuisine :		100,00 €
- Toute journée supplémentaire - sans cuisine :	60,00 €	60,00 €
- Toute journée supplémentaire - avec cuisine :	90,00 €	90,00 €
<b>Associations locales :</b>		
- Fête des membres - sans cuisine - Forfait :	45,00 €	45,00 €
- Fête des membres - avec cuisine - Forfait :	75,00 €	75,00 €
- Si entrées ou réservations payantes : Forfait + 10 % sur le prix d'achat des boissons vendues (facture à produire)	+ 10 %	+ 10 %
<b>LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE</b>		
Table avec 6 chaises	4,50 €	4,50 €
Table seule	3,00 €	3,00 €
Lot de 6 chaises	2,25 €	2,25 €

Chaque association membre de l'Inter Association d'Oermingen bénéficie d'une gratuité par an.

## 6. Fixation des tarifs, redevances et loyers 2014

Le conseil municipal adopte le tableau des tarifs 2014 suivant :

	2013	2014
<b>A) PRODUITS FISCAUX :</b>		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes	15.00	15.00
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
<b>B) REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS</b>		
- Redevance d'assainissement par m <sup>3</sup> HT	2.10	2.10
- Redevance de l'eau par m <sup>3</sup> HT	0.90	0.90
- Forfait semestriel HT de branchement eau	15.00	15.00
<b>C) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS</b>		
- Loyer 26, rue du Stade	5.748,00	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer 24, rue du Stade	5.670,00	
- Loyer anc. gare 2 <sup>ème</sup> étage	3.117,00	
- Loyer anc. gare 1 <sup>er</sup> étage	4.656,00	
- Loyer garage de l'ancienne poste Ets LZ Bâtiment	1.305,00	
- Loyer jardin de l'ancienne poste M. MULLER J.L.	50.00	50.00
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	16.07	16.07
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	30.15	30.15
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13.79	13.79
- Loyer terrains de la Stroh Wies M. PAUL C.	4.39	4,39
- Loyer terrains de Tiefbrunnenlach M. LOHMANN Ch.	27.60	27.60
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER R.	82.00	82.00
- Concession de passage en forêt M. KELLER R.	53.10	+ Indice
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	76.00	76.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	152.00	152.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	152.00	152.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	304.00	304.00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	456.00	456.00
- Concession perpétuelle pour une tombe double	912.00	912.00
- Columbarium concession 15 ans	912.00	912.00
- Columbarium concession perpétuelle	1 824.00	1 824.00
<b>D) DROITS DIVERS</b>		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	45.00	45.00
- Forfait annuel de stationnement	45.00	45.00
- Redevance pour occupation des sols EDF	193.00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols France Télécom	712.63	
- Location de la tonne à lisier par demi-journée	40.00	50.00

	2013	2014
<b>E) FORFAIT ET REDEVANCE DE BRANCHEMENT</b>		
- Forfait TTC de branchement A.E.P.	1 260.00	1 260.00
- Participation TTC pour Assainissement Collectif (PAC)	1 100.00	1 100.00
<b>F) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE</b>		
- Stère de CHENE l'unité TTC	47.00	48.00
- Stère de HETRE l'unité TTC	49.00	50.00
- Stère de CHARME l'unité TTC	49.00	50.00
- BIL le m <sup>3</sup> TTC	44.00	45.00
<b>G) PRODUIT DES CHASSES</b>		
- Lot n°1 : WAECHTER Marc	1.700,00	1.700,00
- Lot n°2 : KELHETTER René	7.825,00	7.825,00
- Lot n°3 : KELLER Richard	11.300,00	11.300,00
- Chasse réservée du Strohhof (KELHETTER)	2.376,48	2.376,48
- Chasse réservée du Lutterbach (GRAFF)	19,19	19,19
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER)	52,99	52,99
<b>H) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>		
- Carte de lecteur « Livres » pour un Adulte	3.00	3.00
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Adulte	10.00	10.00
- Carte de lecteur « Livres » pour un Enfant (-16 ans)	Gratuit	Gratuit
- Carte de lecteur « Livres + CD + DVD » pour un Enfant	5.00	5.00
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
- Caution pour les saisonniers	15.00	15.00
<b>I) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »</b>		
- Prix du repas	4.35	4.35
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.00	1.00

## 7. Location des logements communaux

Monsieur le maire donne lecture des lettres de résiliation de bail émanant de deux locataires de logements communaux, à savoir :

- M. BOOS Laurent, logement du 2<sup>ème</sup> étage de l'ancienne gare,  
Date d'effet : 31 décembre 2013 ;
- Mme HAURY Geneviève, logement sis 26 rue du Stade,  
Date d'effet : 15 décembre 2013.

L'appartement de l'ancienne gare, ne nécessitant pas d'importants travaux, sera remis en location dans les meilleurs délais.

Les membres de la commission des bâtiments procéderont à une évaluation des travaux à

réaliser dans le logement déclaré vacant de la rue du Stade. Il n'a plus fait l'objet de travaux depuis une vingtaine d'année. La date de remise en location sera définie en fonction de l'ampleur des travaux à entreprendre en régie directe ou confier à une entreprise.



## 8. Adoption de devis

### • Sécurisation de l'église catholique

Le Conseil de fabrique de la paroisse catholique souhaite sécuriser la tribune de l'église St Rémi par l'installation d'une main courante, d'un garde-corps et d'une porte intérieure.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le devis de l'entreprise MULLER de Dehlingen pour un montant HT de 2.413,90 €, comprenant la fourniture et la pose de ces éléments de sécurisation de la tribune ;
- Solliciter une participation financière de 1.930,- € au Conseil de fabrique de la paroisse catholique d'Oermingen.

### • Sonorisation à l'église protestante

Le Conseil presbytéral de la paroisse protestante propose l'installation d'une sonorisation dans l'église Stengel.



Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le devis de l'entreprise TELE MAC de Sarralbe pour un montant TTC de 2.294,91 €, comprenant la fourniture et la pose d'une sonorisation ;
- Solliciter une participation financière de 1.900,- € au Conseil presbytéral de la paroisse protestante d'Oermingen.

## 9. Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire expose les modalités d'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) aux agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales, dont les montants annuels de référence sont fixés par référence aux grades des cadres d'emplois territoriaux et indexés sur la valeur du point de la fonction publique.

Les agents à temps non complet ou à temps partiel perçoivent l'IAT au prorata de leur durée hebdomadaire de service. Le montant de référence au 01/07/10 varie de 449.30 € brut pour un agent de 2<sup>ème</sup> classe à 464,29 € brut pour un agent de 1<sup>ère</sup> classe.

Le conseil municipal décide d'instituer le régime de l'indemnité d'administration et de technicité.

Le versement de l'indemnité d'administration et de technicité se fera selon une périodicité annuelle. L'indemnité sera versée de préférence avec le salaire du mois de novembre de l'année en cours.

Par contre, l'avantage en nature octroyant un lot de fonds de coupe de bois est dénoncé.

## 10. Cession de l'ancienne poste

Tout acte de cession d'un bâtiment doit obligatoirement faire référence à un dossier technique comprenant :

- Un rapport de repérage de matériaux et produits comprenant de l'amiante,
- Un constat de risques d'exposition au plomb,
- Un diagnostic de performance énergétique,
- Un diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité.

Le conseil municipal adopte le devis du cabinet LAMBERT de Sarre-Union pour un montant HT de 505,69 €, comprenant la réalisation du dossier technique de l'ancienne poste.

## 11. Réforme des rythmes scolaires

Même si la réforme des rythmes scolaires répond à une indispensable prise en compte des besoins de l'enfant, sa mise en œuvre au plan local génère des difficultés majeures :

- Pour les élèves qui perdent leurs repères et accusent une fatigue certaine,
- Pour les familles dont l'organisation au quotidien est déstabilisée,
- Pour les communes qui ne savent pas comment assurer la charge financière qui leur a été transférée sans augmenter la fiscalité locale,
- Pour les personnels qui ne disposent pas des moyens nécessaires à la réalisation d'activités périscolaires pertinente du point de vue éducatif.



Compte tenu de cette situation et après en avoir débattu, le conseil municipal demande :

- Une mise en place d'outils fiables pour son évaluation dans les communes expérimentatrices dès la rentrée 2013,
- Une instauration d'une compensation financière de l'Etat correspondant au coût réel d'application de la réforme pour la commune,
- Une mise en place optionnelle et non imposée à la rentrée 2014.

## 12. Divers

### ▪ Construction des Villas EDERLY

Monsieur le maire précise que le GCSMS « Accueil Familial du Bas-Rhin » a tenu son assemblée générale en mairie le 30 octobre 2013. Trois villas sont en cours de construction : une à Mackwiller et deux à Oermingen.

La date d'ouverture devrait se situer vers la fin du printemps 2014. Les travaux de gros œuvre pourraient reprendre dans les prochaines semaines.

Un partenariat sera mis en place avec le Lycée Ste Thérèse pour la formation des familles d'accueil. Des plaquettes publicitaires seront diffusées prochainement pour le recrutement des familles d'accueil et des résidents.

Les personnes intéressées pourront s'inscrire en mairie.

### ▪ Aménagement du carrefour central

A l'issue d'une visite sur site, l'Architecte des Bâtiments de France a validé le principe de l'aménagement d'un rond-point. De légères modifications devront encore être apportées sur la valorisation du parvis de l'église et l'aménagement de la rampe d'accès pour les personnes handicapées.

Le dossier final complet sera déposé officiellement dans les prochains jours. Les travaux seront programmés à la fin de l'hiver.



### ▪ Autres divers

Les points suivants sont évoqués :

- Organisation d'une marche gourmande le 11 mai 2014 par les deux paroisses,
- Animation de la St Martin reportée d'un jour au 10 novembre 2013,
- Réfection provisoire de la route de Kalhausen...

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 DECEMBRE 2013

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul - HERRMANN Arsène, Adjoints ;  
Mmes MICHELS Katia - ZENSES Christa - MM. KAPPES Jean-Marie - KIRSCH Jean-Paul -  
LAMBERT Lucien - NEHLIG Christian - SCHMITT Fabien.

Absents excusés :

Mme SCHMITT Marie Anne et MM. DEBES Martial - DAHLET Gilbert - FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir respectivement à M. SCHMIDT Simon, M. BLOESING Théo, Mme ZENSES Christa et M. KIRSCH Jean-Paul.

### 1. Orientations budgétaires 2014

Le Conseil Municipal fixe les priorités suivantes pour l'année 2014 et sollicite leur inscription au budget primitif :

- Aménagement de la rue de la Mairie et du carrefour central,
- Remplacement des fenêtres du sous-sol de l'école maternelle,
- Isolation des combles des deux écoles,
- Rénovation complète du logement sis 26 rue du stade,
- Création d'une aire de jeux au lotissement,
- Aménagement de la voirie définitive du lotissement « La Colline du Hohberg »,



- Implantation de ralentisseurs dans la rue des Lilas,
- Mise en enrobé de l'impasse de l'Eichel (à partir de la rue de la Fontaine),
- Construction d'une longrine autour de l'aire de retournement de la rue du Moulin,
- Réfection provisoire de la route de Kalhausen,

- Réfection des trottoirs du début de la rue du moulin et des deux ponts,
- Réalisation des travaux de renaturation de l'Eichel,



- Réfection et raccordement des gouttières de la maternelle sur les eaux pluviales,
- Installation de stores vénitiens dans les salles de classe de la maternelle,
- Rénovation intérieure de l'église protestante,
- Sécurisation de la tribune de l'église catholique,
- Acquisition et installation de nouveaux logiciels informatiques...

### 2. Gestion des logements communaux

Le logement du 26 de la rue du Stade fera l'objet de travaux avant remise en location.

Il est plus particulièrement adapté pour l'accueil d'une famille avec enfants.

Le conseil municipal confirme son intention de privilégier la location à une famille avec enfants.

### 3. Travaux d'exploitation forestière

Le programme d'exploitation de la forêt communale comprenant l'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2014 est élaboré par les services de l'ONF.

Le conseil municipal :

- Approuve le programme des travaux d'exploitation présenté par l'ONF en forêt communale pour l'exercice 2014, sous réserve de réduire le volume de bois d'industrie de 100 m<sup>3</sup>, de limiter le volume de bois de chauffage à 220 stères et d'augmenter le volume de bois d'œuvre de 100 m<sup>3</sup> ;
- Délègue le Maire pour signer l'état prévisionnel des coupes et approuver, par la voie de conventions ou de devis, la réalisation des travaux en régie ou par une entreprise.

### 4. Prorogation d'un emprunt

Le crédit relais mis en place lors du financement du lotissement « La Colline du Hohberg » arrive à échéance le 31 janvier 2014. Le montant du solde à payer de 125.000,- € correspond à la valeur des trois terrains non vendus à ce jour.



Ce point est retiré de l'ordre du jour dans l'attente de nouvelles propositions de prorogation émanant de l'organisme prêteur.

### 5. Cession de l'ancienne poste

Monsieur le maire rappelle que le bâtiment de l'ancienne poste, dont la commune est propriétaire, est actuellement utilisé à titre précaire et révocable par une entreprise et que le logement à l'étage demeure inoccupé pour des raisons de salubrité.

Après avoir pris en considération le coût important des travaux de mise en conformité de ce patrimoine, le faible enjeu stratégique de ce bâtiment et l'absence de projet communal quant à la destination de ce bien immobilier implanté au centre du village, le conseil municipal a décidé sa mise en vente.



Le service des Domaines a été sollicité pour quantifier la valeur vénale de ce patrimoine. Un cabinet d'experts a été mandaté pour formaliser le dossier technique comprenant notamment le diagnostic amiante.

Le conseil municipal décide de :

- Aliéner le bien immobilier composé du bâtiment de l'ancienne poste, des dépendances et des terrains attenants, référencé sous le numéro 54 de la section 02 du lieudit « Village », d'une superficie totale de 15,37 ares ;
- Opter pour une vente de gré à gré ;
- Fixer le prix de retrait à 75 % de la valeur vénale estimée ;
- Ne pas fixer de conditions particulières à la vente et dresser l'acte de vente en la forme administratif ;
- Confier à Monsieur le maire le soin d'assurer une publicité adéquate pour cette mise en vente ;
- Charger Monsieur le maire de la défense des intérêts de la commune.

## 6. Déclaration d'utilité publique du forage

Monsieur le maire commente les dispositions de l'arrêté inter-préfectoral du 05 décembre 2013 portant déclaration d'utilité publique du forage du Krummrech, référencé sous le n° 01668X0008.

Il autorise le prélèvement de l'eau et son utilisation en vue de la consommation humaine.

Cet arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin et de la Moselle. En vue de l'information des tiers, il est affiché en mairie de Kalhausen et d'Oermingen, et publié dans les annonces légales de deux journaux locaux ou régionaux des deux départements.



Le conseil municipal prend acte de cet arrêté et s'engage à réaliser les différents travaux de mise en conformité prescrits par cet arrêté et ceci dans les délais impartis.

## 7. Divers

### ▪ Participation aux frais de mutuelle

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a fixé le montant de la participation communale au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents à un montant mensuel forfaitaire de 30,- € par agent à compter du 01 septembre 2012.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de fixer la participation de l'employeur à un montant mensuel forfaitaire de 35,- € par agent à compter du 01 janvier 2014.

### ▪ Les frais de transports scolaires

Les écoles de Herbitzheim et Oermingen ont organisé le transport conjoint des élèves fréquentant la piscine de Sarralbe.

Les municipalités des deux collectivités ont convenu de prendre en charge la moitié de la dépense des 11 déplacements effectués du 25 mars 2013 au 01 juillet 2013.

Le montant d'un transfert AR se chiffre à 82,- € TTC. Les factures émises par la société BRAUN Voyages ont été mandatées par la commune de Oermingen pour un montant total TTC de 902,- €.

Le conseil municipal décide de :

- Fixer la participation de la commune de Herbitzheim aux frais de déplacements de leurs élèves à 50 % du montant total des dépenses, soit la somme de 451,- €.

### ▪ Organisation de la fête des Aînés

La fête des aînés ayant lieu le dimanche 15 décembre 2013, la mise en place de la salle est prévue le vendredi précédent à partir de 20 H. 15.

Les conseillers municipaux sont invités à participer à ces travaux préparatoires et assurer le service le jour de la fête.

### ▪ Animation de la fête des aînés

Monsieur le maire précise que l'orchestre FA SI LA DANSER, représenté par Monsieur BETSCH Pascal, animera la fête des aînés organisée par la commune en date du 15 décembre 2013.



Le conseil municipal décide de verser une somme de 250,- € à l'orchestre FA SI LA DANSER pour l'animation de la fête précitée.

#### ▪ **Concours des maisons illuminées**

Le jury des maisons illuminées passera dans les rues du village le mercredi 18 décembre 2013 à partir de 19 heures pour arrêter le classement du concours 2013.

Les prix seront décernés lors de la cérémonie des vœux du maire prévue le vendredi 03 janvier 2014.

Sont désignés membres du jury :

SCHMIDT Simon,  
HERRMANN Arsène,  
FREYMANN Jean-Marie,  
MICHELS Katia,  
KIRSCH Jean-Paul,

ainsi que quatre représentants du conseil municipal de Siltzheim.

#### ▪ **Autres divers**

Les élus municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de la fête des Aînés,
- Modalités de vente des fonds de coupe du vendredi 20 décembre 2013,
- Stationnement limité à 24 H. par arrêté municipal dans la rue de la mairie sauf pour les riverains....



### UN SAPIN ILLUMINE POUR NOEL...



## DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX VACANTS...

Si vous êtes intéressés par la location d'un logement communal,

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie...

### 2<sup>ème</sup> étage de l'ancienne gare F2 de 45 m<sup>2</sup>

(cuisine, salon, salle de bain / WC, chambre)

Loyer : 260,- € par mois

Disponibilité : immédiat



### 26 rue du Stade F5 de 130 m<sup>2</sup>

(RDC : cuisine, salon, salle de bain / WC, chambre + 1<sup>er</sup> étage : 2 chambres, sanitaire, débarras + cave + jardin + garage)

Loyer : 500,- € par mois

Disponibilité : avril / mai (après travaux)



## MISE EN VENTE DE L'ANCIENNE POSTE...

Si vous souhaitez devenir propriétaire de l'ancienne poste,

N'hésitez pas à contacter le maire ou un adjoint...

Ensemble bâti :

- Ancienne poste (bureaux au RDC + logement au 1<sup>er</sup> étage) d'une superficie totale de 170 m<sup>2</sup> hors comble aménageable,
- Dépendance (grange)

Terrains attenants : 15,37 ares dont 9,58 ares de jardin

Diagnostic réalisé : énergétique, amiante et plomb

Modalité de vente : de gré à gré

**Prix : à débattre**



## OUVERTURE DES VILLAS EDERLY...

**Si vous souhaitez résider dans les Villas Ederly avec une famille d'accueil,**

**Ou, si vous souhaitez devenir une famille d'accueil,**

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie, le maire ou un adjoint...**

Nous serons les premiers de tout le quart est de la France à ouvrir, avec Mackwiller, une structure d'accueil familial pour 12 personnes âgées. Ce concept novateur sera testé en grandeur réelle dès cet été.



Vous avez tous pu constater que les travaux de construction battent leur plein dans la rue des Alliés avec deux imposants bâtiments. Chacun hébergera trois familles d'accueil (deux titulaires et une suppléante).

Chaque famille d'accueil sera logée dans un appartement de 100 m<sup>2</sup> meublé. Si elle n'est pas titulaire des

diplômes requis, la personne retenue suivra une formation dispensée par le lycée Ste Thérèse. Elle aura le statut de salarié du groupement.

Chaque famille d'accueil titulaire aura en charge trois personnes âgées ou dépendantes. Elle prend totalement en charge les résidents et les assiste dans tous les gestes de la vie quotidienne :

- ✓ Repas pris en commun
- ✓ Entretien et repassage du linge
- ✓ Ménage
- ✓ Accompagnements extérieurs
- ✓ Animations...

Le principe et le tarif sont les mêmes que dans une maison de retraite, sauf que là, les personnes seront prises en charge dans une structure familiale à dimension plus humaine.

Une priorité sera donnée aux habitants du village.

N'hésitez pas à prendre une option...



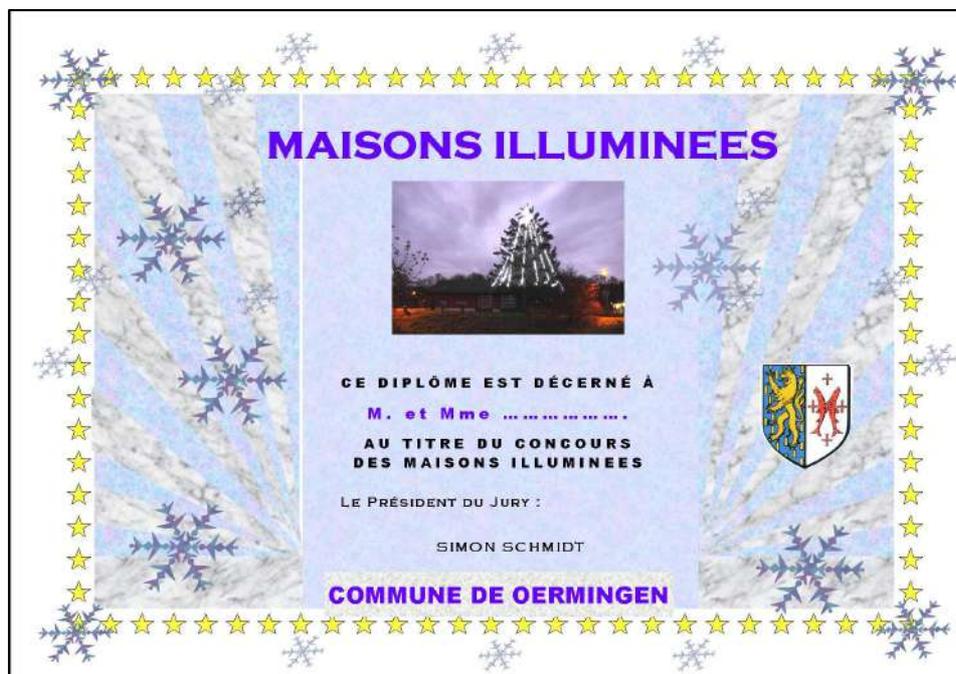
## Classement des maisons illuminées 2013

### Maisons illuminées avec jardin

Nom Prénom	Clt	Prix
BOURDIN Michel	1	75
DEHLINGER Raphaël	2	75
LUDMANN Gilbert	3	75
DEHLINGER Gaston		75
BOURDIN Louis	5	60
HOFFMANN Jean-Pierre	6	45
KIEFER Benoît		45
KANY Joseph	8	30
ORDITZ Jean-Marie	9	30
EBERHARDT Albert	10	30
GAPP Michel		30
LEISMANN Bernard		30
<b>Encouragements</b>		
FELT Lucien	E	20
ZINS Michaël		20
DAHLET Gilbert		20
LERBSCHER Patrick		20
BELLOTT Christian		20

### Maisons illuminées sans jardin

Nom Prénom	Clt	Prix
LAMBERT Lucien	1	75
KIRSCH Jean-Paul	2	75
JUNG Mélissa	3	75
EHRHARDT Manuel	4	60
KLEIN Gilbert	5	45
HENGEL Chantal	6	45
MULLER Pascal	7	30
DEHLINGER Louise		30
KIEFER Caroline		30
SCHMITT Hubert	10	30
KAPPES Norbert		30
<b>Encouragements</b>		
WOJTASZEK Joanna	E	20
KLEIN Jeanine		20



## PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

27, rue de la Mairie  
67970 OERMINGEN  
03.88.00.31.78

[periscolaire.ecureuils@orange.fr](mailto:periscolaire.ecureuils@orange.fr)



Les enfants déguisés et maquillés lors de l'après-midi boom et karaoké d'Halloween.

Les enfants jouant au jeu de la toile d'araignée



### Programme des vacances d'hiver 2014 :

Thème de la 1<sup>ère</sup> semaine du 24 au 28 février :

#### Gourmandise et chocolat.

Au programme, des ateliers cuisine et des bricolages sur le thème, puis une sortie à la chocolaterie de Saverne. A la chocolaterie : visite de l'atelier de fabrication, jeux et quiz sur le chocolat, atelier fabrication pour les enfants.

Thème de la 2<sup>ème</sup> semaine du 3 au 7 mars :

#### Carnaval.

Au programme, jeux et activités sur le thème, puis un après-midi carnaval avec maquillage et déguisement.

### INFORMATION sur les horaires de la rentrée 2014 :

En fonction des nouveaux horaires des écoles primaire et maternelle, le périscolaire va modifier ces horaires d'ouverture pour prendre en charge vos enfants pendant le temps libéré par l'enseignement.

Nous étudions également la possibilité d'ouvrir le mercredi après-midi en fonction du nombre de parents intéressés.

Pour ce faire, nous invitons les personnes qui souhaitent des renseignements à prendre contact avec la directrice afin de recenser leur besoin ou leur souhait.

## LES INFOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE



Les membres de la musique municipale d'Oermingen et de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche se sont retrouvés, ce samedi 16 novembre 2013, à la salle de musique Roger Schmitt de Rohrbach-Lès-Bitche pour leur traditionnel banquet de la Sainte Cécile.

En présence des Maires des deux localités respectives, Simon Schmidt et Gilles Staub, les présidents Claude Anthony et Jackie Piro ont relaté la vingtaine de prestations effectuées durant l'année.

Il fut également souligné la bonne entente entre les deux associations et la réussite du partenariat musicale, qui perdure depuis une dizaine d'années entre une musique d'Alsace Bossue et du Bitcherland.

A cette occasion, cinq musiciens ont été distingués, à savoir :

❖ Pour l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche :

- ✂ Charline Helleisen et Christian Faber ont été décorés de la médaille d'encouragement du groupement des fédérations musicales de la région Lorraine pour 5 années de service.
- ✂ Nicolas Beckrich a été décoré de la médaille d'encouragement du groupement des fédérations musicales de la région Lorraine pour 10 années de service.
- ✂ Stéphane Mischler a été décoré de la médaille d'honneur or du groupement des fédérations musicales de la région Lorraine pour 25 années de service.

❖ Pour la musique Municipale d'Oermingen:

- ✂ Fabienne Kuhner a été décorée de la médaille d'honneur de bronze de la Confédération Musicale de France pour vingt années de service.

Une semaine plus tard, soit le dimanche 24 novembre 2013, l'ensemble musical a animé la messe de la Sainte Cécile en l'église de Rohrbach-Lès-Bitche.

La musique municipale vous remercie pour le bon accueil et votre soutien lors de la vente de nos calendriers...

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014.



## LES ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de son action culturelle, la bibliothèque municipale a organisé, durant cet automne, des manifestations ouvertes à tout public.

Durant le mois d'octobre, elle a accueilli une exposition sur le thème des abeilles.

Cette manifestation, montée en collaboration avec le service culturel du conseil général et de la BDR de Truchtersheim, a servi de support pédagogique aux écoles du village pour découvrir le monde de ces insectes butineurs.



Une conférence, animée par Monsieur Jean-Claude Schmitt de Herbitzheim, président des apiculteurs de l'Alsace Bossue, sur les abeilles et les dangers qui les menacent, a attiré un nombreux public de passionnés.



Depuis le mois d'octobre, les animatrices de la bibliothèque proposent au tout jeune habitant de notre village,

chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois

de 10 h 30 à 11 h 30,

une animation qui s'articule autour d'un conte ou d'un film d'animation.

Au mois de novembre, Fanny et Sabine ont animé le jeu du Kamishibai à l'école maternelle.

La fête de la St Martin a remporté un vif succès grâce notamment à la participation de Rachel et de Tornado du centre équestre des flots d'Altwiller.

Les ateliers du mercredi connurent une belle fréquentation avec pour thème les fêtes de fin d'année et les décors des sapins de Noël.

Ils ont permis, avec l'aide de la case à Papy Louis, d'organiser des séances de bricolage et la fabrication de photophores.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et belle année 2014.



Paul Nüsslein, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire.

**PHOTO-CLUB OERMINGEN (P.C.O.)**  
**EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DES 20 ET 21 OCTOBRE 2013**

Pour la 39<sup>ème</sup> édition de l'exposition annuelle du Photo-Club d'Oermingen, plus de 120 photographies étaient présentées sur papier. La disposition des grilles bien spécifique au PCO a pu emmener le visiteur vers un second espace dédié à la projection de 240 images supplémentaires.

Cette année aux côtés des portraits, des scènes de rues, des paysages d'Oermingen et d'ailleurs, des photos animalières époustouflantes et autres photos retravaillées, vous avez pu découvrir toute une série illustrant de l'Urbex. Cette nouvelle tendance fascine les jeunes membres, qui aiment raconter l'histoire de ses endroits au passé volé.



Le vernissage a eu lieu samedi 19 octobre avec une assistance venue nombreuse. M. Séné Marc, Conseiller Général, et M. Simon Schmidt, Maire d'Oermingen, ont relevé la qualité de notre exposition et l'implication du club dans la vie locale. Claude Munsch, président du club, a souligné la bonne santé du PCO et a pu remercier la municipalité pour leur soutien, et l'ensemble des membres pour leur implication tout au long de l'année.

Le premier prix du concours annuel, organisé et ouvert au public par le PCO, a été remis à M. Roland Letscher avant le verre de l'amitié. Ce concours est réalisé avec la participation du Centre Leclerc de Sarre-Union, le Crédit Mutuel d'Oermingen, la société Educadin de Kirrberg et l'UR21.

Dimanche, la foule a afflué dès l'ouverture des portes. 460 personnes ont ainsi visité notre exposition durant les deux jours d'ouverture. Tous ont souligné la qualité de cette exposition et l'accueil personnalisée qui leur était réservé.



Dès la fin du démontage, les membres du PCO se sont déjà mis à rêver de la fête que sera la 40<sup>ème</sup> édition en 2014.

## LES COUREURS DE L'EICHELTHAL...

L'Assemblée Générale des coureurs de l'Eichelthal s'est tenue dernièrement en présence de plus de 40 membres. Le président Jean-Luc Bachmann, lors de son allocution d'ouverture, ne manqua pas de souhaiter la bienvenue à l'assemblée et tout particulièrement à M. le Maire Simon Schmidt.

Lors de son bilan moral, Jean-Luc rendait hommage à son comité, qui au cours de cette année 2013, s'est beaucoup investi. La course des Hanneçons connaissant un franc succès sera reconduite pour la 7ème fois en cette année 2014.

Le maire Simon Schmidt, dans son allocution, tenait à féliciter les athlètes de leurs résultats sportifs mais également l'ensemble des coureurs de l'Eichelthal pour le dynamisme et pour tout cet entrain, qui est mis en œuvre pour l'organisation de la course des Hanneçons.

Les trésoriers, Patrice Schmitt et Danielle Michalysin, font connaître une situation très saine et les chiffres donnés laissent présager un avenir serein pour la saison à venir. Le secrétaire adjoint, Denis Comte, relatait quand à lui le bel esprit de groupe. Il faut savoir que le comité se voyait lors de ses réunions, une fois à Oermingen et l'autre fois à Wasselonne. Les réunions étaient très constructives et très fructueuses pour l'association.

La vice-présidente, Clarisse Salomon, avait à sa charge le bilan sportif, dans lequel elle fait état des résultats détaillés des athlètes de l'Eichelthal. Elle tient à souligner que les coureurs ont participé à 51 courses sur routes et 27 participations sur des courses trail, nature et cross et que tous les résultats étaient consultables sur le site Eichelthal.org

Le site de l'Eichelthal est entièrement relooké par Christian Meyer et le président Jean-Luc tenait à souligner tout le travail et le temps consacré à cet outil de communication du monde de l'internet.

Depuis la dernière AG, l'association est partie sur de nouvelles bases et compte aujourd'hui près de 60 membres avec une parité de 50 % hommes/femmes. L'association connaît un rajeunissement avec la venue de nouveaux adhérents. Lors de cette soirée, les coureurs de l'Eichelthal tenaient à récompenser les sportifs qui avaient réalisés des exploits tant sur des records, nombre de courses voir nombre podiums sous les couleurs de l'association au cours de cette saison 2013.

Après les récompenses, on passait à la partie la plus officielle, la réélection du bureau. Le président Jean-Luc Bachmann est reconduit dans ses fonctions, tout comme Clarisse Salomon (vice-présidente), Patrice Schmitt (trésorier), Danielle Michalysin (trésorière-adjointe), Christian Michels (secrétaire), Denis Comte (secrétaire-adjoint), Cathy Serrier, Romain Kremer et Dominique Toucheboeuf (assesseurs). Sylvain Bachmann et Gabriel Muller sont désignés commissaires aux comptes.



## DES FAITS MARQUANTS du dernier trimestre 2013...

### Les manèges de la Kirb...

Week-end des 19/20 octobre 2013

La promenade digestive a amené de nombreuses familles à se rendre sur la place de la kirb avant de poursuivre par une visite de l'exposition de photos.

Les attractions ont fait le bonheur des petits et des grands : les auto-tamponneuses, les mini-scooters, le carrousel, le stand de tir... sans oublier les inévitables étalages de friandises.

La majorité des forains présents font parties de la lignée des « Kiener », originaires de Herbitzheim, qui sont fidèles au rendez-vous depuis plusieurs décennies...



### Une passion : la Photo...

Dimanche 20 et lundi 21 octobre 2013

Les photographes amateurs et professionnels du club local vous ont souhaité la bienvenue dans l'univers de la photographie à l'occasion de leur 39<sup>ème</sup> exposition.

Chaque artiste devait sélectionner cinq de ses œuvres mises en valeur sur les cimaises avec un projecteur par cadre. Les 125 clichés reflètent l'inspiration du moment et dévoilent une part d'intimité de leur auteur.

Une projection sur écran a permis de découvrir 240 autres photos. Force est de constater que nos amateurs du cliché se professionnalisent...



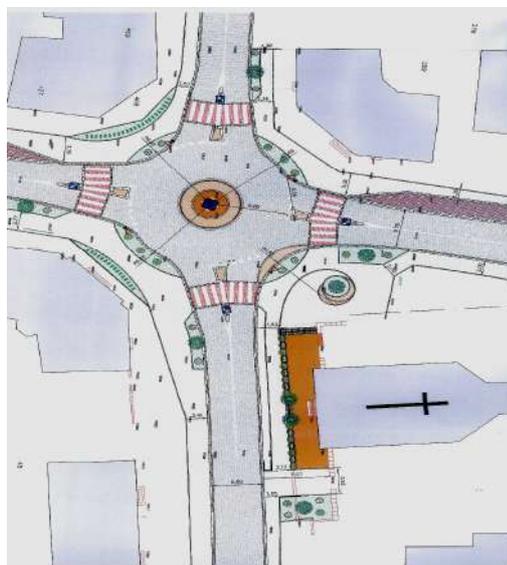
### La visite de l'ABF....

Lundi 21 octobre 2013

Après avoir considéré que la configuration de notre village ne se prêtait pas à l'aménagement d'un carrefour giratoire, l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) s'est déplacé sur site pour finalement admettre l'utilité d'un rond-point au croisement de deux routes départementales.

Le plan amendé de modifications mineures a finalement obtenu un accord de principe par retour de mail sous réserve de supprimer quelques panneaux et des marquages au sol.

L'avis conforme a été réceptionné le 08 janvier 2014. Le chantier devrait donc pouvoir démarrer vers la fin de l'hiver...



### **Les abeilles en conférence...**

Vendredi 25 octobre 2013

En sa qualité d'apiculteur avisé, Jean-Claude SCHMITT, ancien instituteur bien connu dans le village, a animé une conférence sur les abeilles et les dangers de leur disparition.

L'assistance composée d'une trentaine de personnes a été captivée par cet insecte menacé par l'homme mais pourtant très utile à l'environnement et plus particulièrement pour la fructification des arbres fruitiers.

Les enfants des écoles primaires et élémentaires ont également été sensibilisés à la vie d'un rucher, le rôle de la reine, l'importance de la pollinisation, la fabrication du miel...



### **Un nouveau titre pour Nathalie...**

Samedi 26 octobre 2013

Après avoir décroché le titre de Miss Prestige Bas-Rhin 2013, notre charmante Nathalie a défilé pour le titre de Miss Alsace dans une salle de Erstein plutôt acquise à une candidate locale...

La plus photographiée des candidates a obtenu le titre de Miss Élégance Balnéaire, décerné par les membres du jury, qui visiblement ne partageait par l'avis du public en attribuant cette récompense à notre favorite.

De l'avis unanime de tous ses admirateurs, elle méritait largement cette écharpe... Toutes nos félicitations à notre ambassadrice...



### **La gestion des Villas se structure...**

Jeudi 31 octobre 2013

Un grand chantier se poursuit dans la rue des Alliés avec la construction de deux Villas « EDERLY », où des familles d'accueil, ayant bénéficié de formations spécifiques, hébergeront bientôt douze personnes âgées.

Les communes membres du groupement « GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin » ont tenu leur assemblée générale à Oermingen et confirmé l'ouverture des premières villas vers la fin du printemps 2014.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie. Les habitants du village seront prioritaires....



## L'école de musique en AG...

Jeudi 07 novembre 2013

Présidée actuellement par le premier magistrat de Keskastel, l'école intercommunale de musique a fait le bilan de ses activités lors de son assemblée générale en présence des maires des trois villages.

Les 65 élèves de l'école, dont 18 de Oermingen, ont démontré leurs talents lors de l'annuelle audition devant un auditoire composé surtout de parents et grands-parents.

L'équilibre financier de cette association culturelle est essentiellement assuré par l'écolage versé par les parents et les subventions versées par les trois communes.



## Le cheval de St Martin...

Dimanche 10 novembre 2013

L'histoire de St Martin et de son cheval a drainé une importante cohue de jeunes émerveillés par cette recherche à travers les rues du village à la lumière des lampions.

Portés disparus, le cavalier et sa monture ont été retrouvés dans la pénombre près de l'ancien stade. Ils ont ensuite été accompagnés jusqu'à la place de Bersac.

Les bénévoles de la bibliothèque ont servi un très bon jus de pomme chaud aux enfants et un excellent vin chaud aux parents. Les « bredeles » ont titillé les papilles gustatives des petits et des grands.



## La commémoration...

Lundi 11 novembre 2013

Malgré les années écoulées et les nombreux traumatismes qui depuis ont marqué l'ensemble du XX<sup>ème</sup> siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place bien particulière dans notre mémoire collective.

Animés par la musique municipale et encadrés par les soldats du feu, le dépôt de gerbe et la lecture du message du ministre chargé des anciens combattants ont été suivis par une assistance nombreuse.

A l'issue du défilé, tous les participants se sont retrouvés au restaurant du Commerce pour partager le verre de l'amitié...



## Des musiciens méritants...

Samedi 16 novembre 2013

La fête de leur patronne Ste Cécile est un moment privilégié choisi par les musiciens pour récompenser les plus méritants d'entre eux.

Les deux présidents ont attesté de la parfaite harmonie entre les deux musiques placées sous la direction musicale de Claude Anthony.

L'ouverture du banquet s'est faite dans la salle Roger Schmitt à Rohrbach-les-Bitche, où Fabienne KUHNER née KIEFER a été décorée de la médaille d'honneur de bronze de la Confédération Musicale de France pour ses vingt années de service.

Toutes nos félicitations !



## Offrir la vie par le don du sang...

Jeudi 21 novembre 2013

Faire un cadeau rare et précieux : donner son sang, c'est offrir la vie !

La transfusion sanguine reste indispensable pour sauver la vie de certains malades et blessés.

Les organisateurs de la collecte locale se plient à chaque fois en quatre pour vous offrir une collation chaude en guise de remerciement pour votre geste.

Votre prochain rendez-vous est fixé au jeudi 23 janvier 2014. N'hésitez plus, venez grossir les rangs des donneurs...

## La case de papy Louis ouvre...

Samedi 23 novembre 2013

Cette figure emblématique du village a plus d'une corde à son arc. Il n'est pas seulement connu pour son marché aux puces. Il est l'auto-entrepreneur annonçant l'ouverture d'un marché de Noël dans la « Case de papy Louis ».

Des décors en bois ciselés à la main ornaient les nombreux rayonnages de son garage, où régnait également une agréable odeur de vin chaud.

Les décorations du sapin de la place de la mairie et les bougeoirs ornant la table des Aînés lors de leur fête communale ont été imaginées et réalisées par notre artiste local.



## Les lauréats du fleurissement 2013...

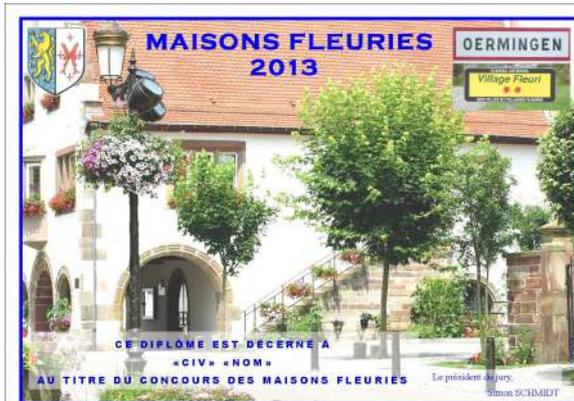
Vendredi 29 novembre 2013

Le jury d'arrondissement du concours départemental des maisons fleuries 2013 a été enchanté par les belles et nombreuses réalisations florales de deux habitants du village :

- Mme HERRMANN Liliane,
- M. BUCK Jacky.

Ce prix leur a été remis lors d'une cérémonie organisée à Drulingen par l'ADT (Agence de Développement Touristique) du Bas-Rhin, dont le jury d'arrondissement est présidé par Mme RICHERT Louise.

Toutes nos félicitations aux deux lauréats, qui concourent également tous les ans pour les premières places du classement local !



## Du jus de pommes à volonté...

Samedi 30 novembre 2013

Qui dit mieux : 1 454 heures de bénévoles pour faire couler 33 961 litres de jus de pomme dans notre atelier de l'ancienne laiterie en 2013 ?

Laver et presser les fruits, utiliser la centrifugeuse, pasteuriser et embouteiller, encapsuler, etc... Chaque acteur à un rôle à tenir sous la vigilance d'un omniprésent président soutenu par son épouse.

Pour les remercier de leur implication parfois au-delà des 35 heures, les membres actifs de l'association arboricole se sont retrouvés pour un fort sympathique apéro de fin de saison...



## Une importante collecte...

Samedi 30 novembre 2013

Initié par le regretté Coluche, la banque alimentaire a organisé sa 28<sup>ème</sup> collecte nationale, relayée localement par Claire, notre animatrice du périscolaire, qui a tenu la permanence toute la journée au centre socioculturel avant que nos agents communaux ne transfèrent les cartons bien remplis vers le bourg centre.

Les denrées collectées ont abondé les stocks des Restos du Cœur permettant leur redistribution par les associations partenaires aux personnes en situation de précarité.

Merci pour votre générosité !



### **Une assemblée de coureurs...**

Samedi 30 novembre 2013

Ils sillonnent, inlassablement en courant par tout temps, les rues du village en survêtement ou autre tenue de course. Mais cette fois-ci, ils ont mis leur tenue de ville pour rejoindre en voiture la salle polyvalente, où se tenait leur assemblée générale.

Sous la présidence de Jean-Luc Bachmann, assumant également le rôle d'entraîneur, les coureurs ont pris connaissance de la bonne santé de leur association, renforcée par des adeptes de la course à pied venant de Wasselone.

Les coureurs ayant au cours de l'année battus leur record personnel ont été récompensés individuellement.



### **Les « Maenele » du lycée...**

Dimanche 01 décembre 2013

Le premier dimanche du mois de décembre est réservé au marché de Noël du lycée, qui ouvre en grand ses portes aux exposants et aux nombreux visiteurs.

Ce sont les élèves qui officient avec l'aide de leurs professeurs. Ils mettent en vente les pâtisseries confectionnées par leurs soins ainsi que des décorations de Noël.

Pour les « Maenele », le travail est réparti sur trois équipes : la confection de la pâte, la cuisson et la vente. Une agréable odeur de vin chaud attendait les visiteurs dans le hall d'entrée...



### **La patronne des sapeurs...**

Samedi 07 décembre 2013

Deux chiffres : 22 sapeurs pompiers actifs et 107 interventions en 2013. Nos soldats du feu sont présents sur tous les fronts, non seulement celui de la rénovation de la caserne mais également, et surtout, sur celui des secours et services aux personnes.

Le chef de corps a dévoilé ces données en introduction de leur soirée conviviale de la Ste Barbe, leur patronne fêtée en présence des vétérans et des deux municipalités.

Il a saisi l'opportunité de cette soirée pour lancer un vibrant appel vers les jeunes pour renforcer les troupes...



### **Le Noël des footballeurs...**

Vendredi 13 décembre 2013

Moment de rencontre des footballeurs en dehors du terrain et sans ballon, si ce n'est celui du ballon pour servir la bière, organisé par le président du football club, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Chaque membre du club s'est vu offrir un sachet de "bredele", bien entendu confectionnés par le président lui-même.

Ils ont refait plusieurs fois les matchs autour du traditionnel vin chaud et de pains surprises, en s'engageant à reprendre plus régulièrement le chemin de l'entraînement dès le lendemain des festivités !



### **Le sapin des Aînés...**

Vendredi 13 décembre 2013

Invités par la commune, les Aînés ont découvert le magnifique sapin bleu, offert par un villageois qui voulait éclaircir son jardin.

Les agents communaux se sont attelés à la tâche avec l'aide d'un engin élévateur pour le déplacer jusque dans la salle et l'ont décoré sous l'œil vigilant du premier adjoint. Le lundi suivant, le sapin a été transféré dans l'église protestante pour servir une seconde fois.

Les conseillers municipaux ont installé en soirée la table et ses décorations avec suffisamment de couverts pour déguster les différents mets.

### **La fête de Noël des Aînés...**

Dimanche 15 décembre 2013

Salle quasi comble pour cette traditionnelle fête des Aînés invités par la commune pour entrer dans la période de Noël en partageant un repas avec leurs élus, qui se sont découvert des talents de serveur.

Les papilles gustatives des convives ont passé successivement en revue une terrine de sanglier, une bouchée de la mer, un daube de joue de porc, du fromage, une mousse glacée au kirsch, et enfin une bûche de Noël. De doux breuvages accompagnaient ces plats.

Un sachet de chocolat a été offert à chaque participant. Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ont eu la visite du père Noël à domicile avec un petit cadeau...



## L'illumination du jury...

Mercredi 18 décembre 2013

Pour garantir une meilleure neutralité, le jury est composé paritairement avec quatre élus de Siltzheim. Chaque membre du jury devait attribuer une note sur 20.

Après avoir sillonné toutes les rues, ils se sont retrouvés autour d'un bon vin chaud avant de faire une dernière pause dinatoire.

Globalement, le nombre de maisons décorées semble en diminution mais d'autres habitants ont sacrément investi pour donner plus de cohérence à leurs illuminations.

Le classement final a été publié lors de la cérémonie des vœux du maire.



## Du bois pour l'hiver prochain...

Vendredi 20 décembre 2013

En ouverture de cette vente aux enchères de fonds de coupe, il a été rappelé que ces bois sont réservés aux habitants du village, qui sont donc les seuls à même d'émettre un chèque pour le règlement.

Malgré cela, les prix ont légèrement flambés mais sont restés dans des montants acceptables au vu des volumes de bois estimés par le technicien de l'ONF.

Une vigilance toute particulière sera portée sur le respect des délais de façonnage et d'enlèvement des bois fixés au 30/09/2014.



## Des vœux pour tous...

Vendredi 03 janvier 2014

Le premier vendredi de l'année est devenu le moment privilégié de la communication orale du maire, qui présente ses vœux à la population lors d'une cérémonie organisée à la salle polyvalente. Les nouveaux arrivants de l'année font partie de la liste des invités.

Mais c'est également l'occasion d'une part, de récompenser les lauréats du concours des maisons fleuries et illuminées 2013, et d'autre part, de décerner les deux trophées du dynamisme individuel et associatif.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet et par une dégustation de la galette des rois en partageant le verre de l'amitié...



## LES VŒUX DU MAIRE ET QUE DE RECOMPENSES...

### Le Bilan de l'année écoulée...

Moment choisi par le premier magistrat pour dresser la liste des travaux de l'année écoulée mais également rappeler ceux ayant une date imminente de mise en œuvre :

- l'éclairage public et la voirie définitive du lotissement avec une mise en enrobé dès les prochains beaux jours,
- la mise en conformité de l'assainissement d'une première vague des 21 maisons individuelles,
- la renaturation du lit majeur et des berges de l'Eichel et du Tiefgraben,
- la construction des Villas EDERLY,
- l'aménagement de la rue de la mairie et du rond point....



### Les maisons fleuries...

Le classement des maisons fleuries est arrêté tous les ans par un jury composé paritairement avec des élus de la commune de Keskastel, qui ont sillonné les rues du village et attribué une note à chaque fleurissement.

Les lauréats des deux catégories (maison avec ou sans jardin) se voient remettre, en plus d'un prix, une rose et un diplôme personnalisé à leur nom et signé par le président du jury.

Malgré un difficile début de saison, les réalisations florales et les aménagements paysagers ont, une fois de plus, impressionné les membres du jury.

### Les maisons illuminées....

A l'image du concours du fleurissement, chaque lauréat du concours des maisons illuminées est invité à venir retirer son diplôme personnalisé et une petite décoration de Noël.

Ce jury est complété par une délégation d'élus de Siltzheim pour assurer une meilleure neutralité au classement final. Le montant des prix sera entériné lors du prochain conseil municipal.

Aucun des deux concours ne nécessite une préinscription en mairie. L'ensemble des maisons concernées est apprécié par une note selon les critères définis.



## Le dynamisme associatif...

Il est de tradition de mettre à l'honneur une association particulièrement méritante au cours de l'année écoulée.

Au vu des nombreux travaux réalisés par ses membres, dont la rénovation complète de la caserne, les fresques sur deux façades, le fleurissement des abords et l'illumination d'un sapin, ce trophée du mérite 2013 a été remis à l'amicale des sapeurs pompiers.

En plus de leur dévouement pour nos habitants, ils s'investissent activement dans l'animation de la vie associative et s'impliquent dans la valorisation du patrimoine local.

Avec tous nos remerciements !



## Un nouveau trophée pour la Miss...

Le rayonnement du village passe également par diverses initiatives personnelles, dont une à particulièrement attiré notre attention en cette année 2013.

Elue Miss Prestige Bas-Rhin 2013 (Comité de Mme Geneviève de Fontenay) le 01 juin 2013 à Obenheim, Nathalie ZENSES est devenue une ambassadrice de notre commune, qui rayonne dans toute l'Alsace.

Nous saluons et apprécions sa présence à nos diverses manifestations, dont la récente inauguration du parking de la gare.

Toutes nos félicitations !



## LES MANIFESTATIONS 2014 : Janvier à avril

D a t e s	Manifestations	Associations	Lieu
Jeudi 23 janvier	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C./ grande salle
Samedi 25 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association (IAO)	C.S.C. / grande salle
Dimanche 9 février	Fête des malades	Paroisse catholique	C.S.C. / grande salle
Dimanche 2 mars	Déjeuner dansant	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Dimanche 16 mars	Kermesse paroissiale	Paroisse catholique	C.S.C. / grande salle
Dimanche 23 mars	Portes ouvertes	Lycée Ste Thérèse	Lycée
Samedi 29 mars	LOTO familial	F.C.O.	C.S.C. / grande salle
Jeudi 3 avril	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Samedi 5 avril	Audition des élèves	Ecole de Musique	C.S.C. / grande salle
Samedi 26 avril	Vente de pâtisseries	F.C.O.	C.S.C. / grande salle

## DEJEUNER DANSANT DES FOOTBALLEURS...

Le Football club vous convie à son « DEJEUNER DANSANT » du :  
**Dimanche 02 mars 2014**



Menu :

### Planchette paysanne

Salle polyvalente d'Oermingen  
à partir de 11 H. 30



Cordiale invitation....

Prochainement plus d'information sur cette manifestation dans votre boîte aux lettres....

## LA KERMESSE PAROISSIALE...

La paroisse catholique organise sa Kermesse le :

**Dimanche 16 mars 2014**

à la SALLE POLYVALENTE

- ✓ REPAS DE MIDI
- ✓ APRES-MIDI RECREATIF : TOMBOLAS - BAR - CAFE - GATEAU

A partir de 17 h 30 :  
**PIZZAS / FLAMMS**  
sur place ou à emporter



Le programme détaillé sera diffusé prochainement...

## LOTO DU FCO...

Le football club organise son  
9<sup>ème</sup> loto familial :

**le samedi 29 mars 2014**

à la salle polyvalente d'Oermingen  
avec le tirage de la 1<sup>ère</sup> boule dès 20 H.

De nombreux lots vous attendent dont :

- ✓ Un téléviseur LCD,
- ✓ Un séjour en Autriche pour 2 personnes dans un hôtel de grand standing,
- ✓ De très nombreux autres beaux lots de valeurs...



Alors n'hésitez pas à venir tenter votre chance... Cordiale invitation à tous !

## DON DU SANG...

Prochains dons du sang le :

**Jeudi 23 janvier 2014**

**Jeudi 03 avril 2014**

De 17 h 30 à 20 h 00

A la salle socioculturelle d'Oermingen  
Repas chaud préparé et servi par l'ASL.



**Offrez votre sang... Sauvez une vie...**

## LES PORTES OUVERTES DU LYCEE...

Vous cherchez une formation répondant aux attentes de vos enfants...

Vous souhaitez découvrir les métiers de l'aide à la personne...

Les formations professionnelles relatives au service à la personne vous intéressent...

**Le lycée professionnel Ste Thérèse vous ouvre ses portes le :**

**Dimanche 23 mars 2014.**



## L'AUDITION DE L'ECOLE DE MUSIQUE...

L'école intercommunale de Herbitzheim – Keskastel – Oermingen organise

**l'audition de ses élèves  
le Samedi**

**05 AVRIL 2014**

Salle polyvalente  
d'Oermingen

A partir de 20 H.



Petites collations...

Cordiales invitations à tous...

# Marche Gourmande du Terroir à OERMINGEN

1<sup>ère</sup> Edition



Organisé par les paroisses protestante et catholique

*Dimanche 11 mai 2014*

Parcours de 9 km dans un cadre champêtre, entre forêt et prairies aux alentours de la commune d'Oermingen.

Une agréable balade gourmande ponctuée de 6 points repas et dégustation de nos produits du terroir.



Animation musicale sur le parcours

**PRIX**  
**Adulte : 28 €**  
**Enfant jusqu'à**  
**12 ans : 14 €**  
**Boissons**  
**comprises**

## Au Menu

### Apéritif

*Mauricette garnie*

Avec son verre de crémant ou bière

### Consommé Oermingeois

### Entrée

*Terrine de sanglier*

*Asperges*

### Plat

*Jambon à la broche*

*Gratin dauphinois - salade*

### Fromage

*Assiette 3 fromages*

### Dessert

*Gâteau poire belle Hélène*

*Café*

Inscription et renseignement auprès de M. ZENSES Théodore Tél. : 03.88.00.51.73

## LES ELECTIONS MUNICIPALES EN MARS 2014...



Les prochaines élections municipales sont fixées au :

- Dimanche 23 mars 2014 pour le 1<sup>er</sup> tour ;
- Dimanche 30 mars 2014 en cas de second tour.

Bureau de vote : MAIRIE

Horaire d'ouverture du bureau de vote : de 08 H. à 18 H.

### Le mode de scrutin change dans notre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales,

**Vous ne pouvez plus, ni ajouter de noms, ni en retirer :**

**le panachage n'est plus autorisé.**

Vous votez en faveur d'**une liste que vous ne pouvez pas modifier**. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également trois conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

**Nouveau :**

- **Présentation d'une pièce d'identité pour voter**
- **Impossibilité de voter pour une personne non candidate**
- **Interdiction du panachage**
- **Election des conseillers communautaires**



**Rester chez soi en toute sécurité et de façon confortable, même quand on vieillit :  
c'est possible, pas cher et facile !**

Vous-même, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans le logement ? Le Département vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

En effet, la réadaptation de votre logement est possible, facile et très largement subventionnée, généralement à hauteur de 80 %.

Grace à la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie » du Service Civique, le Conseil Général propose une visite à domicile, gratuite, de deux personnes, Elodie et Mégane, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

Elodie et Mégane pourront vous aider à constituer si nécessaire un dossier de demande de subvention pour adapter votre logement à la perte d'autonomie et ainsi vous permettre de garder votre indépendance.

En effet, elles pourront vous renseigner et éventuellement engager la démarche pour obtenir les aides financières pour les travaux nécessaires (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.).

Vous pouvez prendre rendez-vous avec elles par téléphone ou également les croiser lors de réunions publiques ou réunions des clubs d'ainés.

**N'hésitez pas à prendre contact avec elles avant que ne survienne un incident !**

**Exemple d'adaptation du logement :**

Avant travaux



Après travaux



**Contacts :**

Conseil Général du Bas-Rhin  
Direction de l'Habitat et de  
l'Aménagement Durable :

[logement@cq67.fr](mailto:logement@cq67.fr)

- Mme EIBEL Elodie  
Tél. : 03.88.76.63.35  
[elodie.eibel@cq67.fr](mailto:elodie.eibel@cq67.fr)
- Mme BURGARD Mégane  
Tél. : 03.88.76.66.98  
[megane.burgard@cq67.fr](mailto:megane.burgard@cq67.fr)

## BOIS ET FORETS 67 AU SERVICE DE TOUTES LES PARCELLES BOISEES

Un espace de rencontre et d'échange pour les propriétaires forestiers du Bas-Rhin. Il apporte des conseils et des solutions pour valoriser toutes les parcelles boisées.

### La petite histoire

Le groupement de développement forestier a été créé en 1967 et compte aujourd'hui près de 500 adhérents. Et oui, cela va faire presque cinquante ans que les sylviculteurs du Bas-Rhin se sont regroupés pour se connaître, échanger, apprendre, construire et innover dans leurs forêts mais aussi acquérir une véritable reconnaissance et un savoir-faire local !

Le groupement a en effet contribué à construire une populiculture de qualité en Plaine d'Alsace, à développer les feuillus précieux (érables, merisier, noyers ...), à promouvoir les premières éclaircies résineuses, à construire des routes en commun, à améliorer le foncier forestier, à proposer des cartographies intelligentes et utiles et à initier une agroforesterie en Alsace tout en permettant avant tout aux sylviculteurs d'échanger leurs trucs et astuces.

Cette innovation des pionniers de Bois et Forêts a été et reste le moteur de notre association ; la gestion concertée des petites forêts privées, le réchauffement climatique, le bois-énergie seront peut-être les défis à relever pour les prochaines années mais d'autres idées sommeillent certainement au fond des bois.

### La visite conseil en forêt subventionnée par la Région Alsace

Les adhérents de Bois et Forêts peuvent solliciter le technicien de leur secteur pour un diagnostic et un conseil personnalisé adapté à leur propre forêt. Cette intervention se fait en trois phases : une tournée en forêt sur la ou les parcelles puis l'écoute des objectifs du propriétaire pour aboutir au diagnostic-conseil.

Chaque année, les techniciens réalisent près de 200 visites-conseil dans le Bas-Rhin.

Ces visites permettent aussi d'initier et regrouper des travaux forestiers à hauteur de 10 000 m<sup>3</sup> de bois mobilisés et quelques milliers de plants reboisés.



Bois et Forêts 67 compte quatre techniciens forestiers aguerris et répartis sur tout le territoire.

### Améliorer le foncier forestier

Le problème du morcellement des forêts privées est trop bien connu en Alsace où plus de 73 000 propriétaires se partagent 82 932 hectares en 2013.

Ce morcellement engendre des effets néfastes pour une gestion forestière durable (intérêt économique limité, difficultés d'accès, parfois absence de toute sylviculture...), ainsi que pour le paysage (parcelles

abandonnées, problèmes sanitaires...). Un travail d'amélioration du foncier s'avère difficile mais indispensable.

Depuis 2001, Bois et Forêts, avec le soutien financier de la Région Alsace et du Conseil Général du Bas-Rhin, a mis en place une bourse foncière forestière afin de favoriser l'agrandissement de l'unité de gestion en facilitant les contacts entre acheteurs et vendeurs de forêts.

Chaque année près de 150 parcelles sont mutées et ont bénéficié de la prime à l'agrandissement foncier forestier.



### Les réunions et les sorties en forêt

Une information simple, concrète, précise et accessible à tous pour acquérir les bases de la sylviculture, apprendre les gestes fondamentaux et découvrir des astuces. Ces rendez-vous conviviaux sont aussi l'occasion de partager des expériences avec d'autres propriétaires forestiers et mieux connaître la forêt et ses métiers.

Chaque année nous organisons une vingtaine d'évènements dans toutes les régions forestières du département.

### Un réseau de forêts - écoles

Ce projet innovant a pour objectif d'illustrer, expérimenter, montrer et expliquer tous les aspects de la gestion durable au cœur d'une forêt exemplaire et aussi vers différents publics : les sylviculteurs privés, le grand public et les scolaires.

Deux forêts-écoles ont été acquises à Mutzig, la forêt des « Dreispitz » et à La Petite Pierre, la forêt « Eberlache ». Elles seront les supports d'une pédagogie concrète voire d'une sylviculture participative où il s'agira aussi de mettre la main à la pâte !

Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet : [www.boisforets67.fr](http://www.boisforets67.fr)

Bois et Forêts 67 2, rue de Rome 67309 SCHILTIGHEIM Tél 03 88 19 17 92

## FACTURATION DES FUITES D'EAU...

### Attention : La réglementation de la facturation des fuites d'eau a changé !

Les nouvelles modalités de facturation en cas de fuite sur les canalisations d'eau potable après compteur sont applicables depuis le 01 juillet 2013.

Le décret stipule que les surconsommations ne peuvent plus faire l'objet d'un dégrèvement que **sur présentation d'une attestation de réparation délivrée par une entreprise** de plomberie précisant l'origine exacte de la fuite et la date des travaux.



Dès lors, l'utilisateur sera redevable d'un volume d'eau correspondant au double de sa consommation habituelle et bénéficiera d'un avoir de la différence.

Les fuites dues aux appareils ménagers, aux équipements sanitaires et de chauffage ne pourront plus donner lieu à aucun reversement.

Si vous remplissez ces nouvelles conditions, il convient d'adresser un courrier de demande de dégrèvement à la mairie accompagné de la facture acquittée des réparations.

## INFOS PRATIQUES...



Rappel des heures d'ouverture d'hiver de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 17 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi Fermé
- Vendredi de 9 h à 12 h
- Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

# **BIBLIOTHEQUE OERMINGEN**

### Les horaires d'ouverture :

**Lundi de 17 h à 19 h**  
**Mercredi de 15 h à 17 h**  
**Vendredi de 18 h à 20 h**



Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)

Consultez le site internet de la commune :  
[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)



### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi  
de 10 h à 12 h.



Fermeture hebdomadaire : le mercredi

#### La Mairie

##### **Secrétariat :**

Du lundi au vendredi :  
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
et le samedi :  
de 10 h à 12 h.

##### **Permanence Maire et Adjoint :**

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30  
Samedi matin sur RDV (Maire)